



**

*Communiqué de presse*

**Le déploiement massif du métier d’opticien de santé en mobilité**

**permettrait à la France de réaliser une économie de 30 milliards d’euros par an**

**Trois entreprises françaises de l’optique en mobilité créent le collectif ROAD (Regroupement des Opticiens À Domicile) et réalisent la première étude économique sur le sujet avec l’Institut Sapiens.**

**Lyon, le 31 janvier 2023 –** Le vieillissement de la population française et l’évolution des modes de vie imposent à notre société un renouvellement des usages et une (r)évolution des métiers. Alors que 96% des plus de 50 ans souffrent d’un trouble de la vision[[1]](#footnote-1), le métier de l'optique est déjà impacté par l’évolution démographique et le sera d’autant plus dans les années à venir, notamment lorsque l’on considère que près de la moitié des personnes ayant plus de 85 ans en 2050 seront en perte d’autonomie. **Soucieuses de faciliter l’accès à la santé visuelle pour toutes et tous et ainsi éviter le non recours aux soins, et convaincues que le métier d’opticien de santé en mobilité peut grandement y contribuer, trois entreprises françaises de l’optique en mobilité - Les Opticiens Mobiles, Les Opticiens à Domicile, et L’Opticien qui Bouge - se sont réunies pour créer le premier collectif dédié :** [**ROAD**](http://www.assoroad.org) **(Regroupement des Opticiens À Domicile). À l’occasion de ce lancement, le collectif dévoile par ailleurs une étude de l’Institut Sapiens prouvant le rôle économique et social des opticiens de santé en mobilité.**

« *Agile et précurseur, un nouveau métier, encore trop méconnu, se professionnalise depuis plusieurs années tout en confirmant son utilité actuelle et future : celui d’opticien de santé en mobilité. Il s’agit d’un métier d’utilité publique visant à lever les barrières géographiques, physiques et réglementaires dans l’accès aux soins visuels. Nous pensons que ce métier ne doit plus être une minorité invisible auprès des pouvoirs publics et doit émerger dans le monde de l’optique, historiquement surreprésenté par la pratique du métier en magasin, dont le service est pourtant lui-même limité à une partie, mobile et urbaine, de la population. Nous pensons par ailleurs qu’il est urgent de regrouper les professionnels spécialistes de l’optique à domicile afin de renforcer la profession et alerter d’une voix commune les institutions sur les problématiques actuelles et les solutions, existantes ou à imaginer, pour y remédier. Nous sommes convaincus que l’offre de santé de demain doit s’appuyer sur ces professionnels pour offrir à chacun un meilleur accès à la vue.* *C’est pourquoi nous créons aujourd’hui le collectif ROAD.* »

**Matthieu GERBER, président de ROAD.**

**Le renoncement des Français aux soins visuels, un mal social… et économique !**

**Le bien-voir est un véritable problème de santé publique, d’autant plus important avec l’avancée des patients dans l’âge.** À partir de 50 ans, 96% de la population présentent des troubles visuels ou des problèmes oculaires nécessitant une prise en charge diagnostique et thérapeutique (sécheresse oculaire, astigmatisme, presbytie, glaucome, dégénérescence maculaire liée à l’âge, cataracte…). **En parallèle, on observe un important phénomène de renoncement aux soins visuels** de la part des Français, **engendré tout à la fois par l’éloignement géographique, la perte d’autonomie et les délais de prise de rendez-vous avec un ophtalmologiste**, dû à la faible densité de ces derniers. Une situation qui ne semble pas en mesure de s’inverser, vu la démographie globale de la profession et sa pyramide des âges.

Il est donc essentiel de **répondre à cette carence structurelle** en changeant de logique au profit de l’« aller-vers » les patients et **en s’appuyant sur les opticiens de santé en mobilité, seuls professionnels de la filière, formés, en nombre suffisant sur le territoire, dans un souci d’amélioration de leur santé visuelle.** Une urgence qui est également économique ! Une étude de l’Institut Sapiens pour le collectif ROAD montre que **ce sont ainsi plus de 30 milliards d’euros qui sont perdus chaque année, en coûts cachés et en perte de productivité, à cause d’un mauvais accès aux soins visuels.** Un coût qui pourrait être largement neutralisé par une amélioration des soins optiques, basée sur l’« aller-vers ». **Ce montant pourrait alors venir financer directement l’accompagnement de la dépendance** en alimentant de manière indirecte la cinquième branche de la sécurité sociale, créée en 2022 et non suffisamment dotée pour le moment, devant financer l’autonomie des seniors.

**Extraits de l’étude :**

* La mauvaise vue des patients est à l’origine de nombreux soucis annexes accélérant la perte d’autonomie (chutes, démence…) et notamment le risque de développer des troubles cognitifs. [...] Compte tenu du coût annuel de la prise en charge de la démence et de l’aide informelle par les aidants, nous pouvons ainsi espérer que **le fait « d’aller vers » le domicile des personnes âgées avant la dégradation de leur vue générerait un gain de 3,4 milliards d’euros pour la Sécurité Sociale et de 8,8 milliards d’euros pour les aidants en aide informelle** (pour un total de 12,2 milliards d’euros).
* Pour les actifs, les conséquences sont elles aussi importantes. L’inconfort visuel et les troubles de la vision les freinent dans leur activité professionnelle, notamment en les obligeant à réaliser des pauses fréquentes. Nous avons estimé que les désagréments visuels dus à une mauvaise correction provoquaient des troubles de l’attention, de la fatigue visuelle, des problèmes de concentration voire des accidents du travail, qui induisent une perte de productivité journalière estimée à 5% (soit 20 minutes par jour). Sachant que **plus de 4 millions d’actifs souffrent de ce genre de gêne sans avoir la correction adéquate, cela représente une perte de 18 milliards d’euros par an pour l’économie française.**

**Le collectif ROAD (Regroupement des Opticiens À Domicile)**

Le Regroupement des Opticiens à Domicile (ROAD) est le premier collectif français en faveur de l’accès aux soins visuels sur les lieux de vie et de travail. Sa mission : œuvrer pour la reconnaissance du métier d'opticien de santé en mobilité comme un véritable professionnel de santé, pleinement intégré dans le parcours de soin du patient, en lien avec les autres acteurs (ophtalmologistes, orthoptistes, médecins traitants, infirmières…). Il est lancé ce jour par trois membres fondateurs : Les Opticiens Mobiles, Les Opticiens à Domicile, et L’Opticien qui Bouge. Ces derniers, déjà convaincus du rôle économique et social crucial de ce nouveau métier, ont ainsi été confortés par la récente étude menée par l’Institut Sapiens.

Ce collectif a vocation à rassembler l’ensemble des opticiens qui exercent actuellement leur activité principale à domicile, autour d’une ambition forte : mettre fin à la désertification médicale dans l’optique. Il se donne ainsi deux objectifs majeurs :

* **Agir pour le bien voir et le mieux vivre du patient**, en amenant la prévention au cœur des territoires, en accentuant la collaboration des professionnels de la filière via la télé-expertise, et en promouvant une pratique éthique du métier ;
* **Œuvrer pour la valorisation du métier et la reconnaissance du service**, en soutenant la mobilité par le financement de nouveaux actes, en renforçant la formation des opticiens-lunetiers, et en favorisant et sécurisant les échanges entre les professionnels de la filière.

L’atteinte de ces objectifs, ambitieux mais incontournables pour améliorer le bien voir des Français, doit passer par le regroupement des professionnels spécialistes de l’optique à domicile afin de renforcer la profession et sensibiliser de manière collégiale les institutions. Le collectif ROAD invite tous les opticiens concernés à se rapprocher d’eux.

« *Compte tenu de leur nombre et de leur disponibilité, mais aussi d’un maillage plus homogène, les opticiens de santé en mobilité sont en mesure de répondre à la problématique territoriale de la désertification médicale dans l’optique. La France n’a plus le temps de subir le protectionnisme de certaines professions de santé, ni de tergiverser sur la compatibilité du rôle de vendeur de l’opticien avec celui d’acteur de la santé. Le débat devrait aujourd’hui seulement concerner les modalités de revalorisation de statut pour cette spécialisation et les délégations de tâches à envisager. Il est grand temps de changer de regard sur les opticiens-lunetiers, en les considérant comme les professionnels paramédicaux que prône notre gouvernement, disponibles en mobilité partout sur le territoire. Nous avons toutes et tous le droit de bien voir, quels que soient notre âge, notre mode et notre lieu de vie, et notre capacité ou notre volonté à nous déplacer.*»

**Les membres fondateurs du collectif ROAD**.

**Plus d’informations sur le site dédié :** [www.assoroad.org](http://www.assoroad.org)

**Pour toute demande d’information ou d’interview, ou pour consulter l’étude de l’Institut Sapiens pour ROAD dans son intégralité, merci de contacter :**

**Agence LEON**

Océane FIEU – Fiona THOMAS

oceane@agence-leon.fr – fiona@agence-leon.fr

06 79 58 01 81 – 06 61 73 98 18

1. Drees, Juin 2014 [↑](#footnote-ref-1)